



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra **lundi le 3 avril 2017, à 20 h 00**, en la salle du conseil municipal de l'hôtel de Ville de Bromont, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante:

1. Demande de dérogation mineure visant à permettre, dans un projet résidentiel intégré, qu'une case de stationnement soit située à une distance maximale de 70 m du bâtiment qu'elle dessert au lieu de 45 m maximum tel stipulé à l'article 326 du règlement de zonage numéro 876-2003, au 8, rue de Beauharnois, lot projeté 5 946 516, rue des Cerisiers, zone H04-431, district Pierre-Laporte.

Toute personne intéressée pourra intervenir au sujet de cette demande de dérogation mineure lors de la tenue de cette assemblée.

Bromont, ce 15 mars 2017

La greffière,

Catherine Nadeau, avocate